

# VENTE PAR ADJUDICATION

Au plus offrant et dernier  
enchérisseur, à l'extinction des feux.  
En l'audience des criées du  
Tribunal de Grande Instance de  
Chartres au Palais de Justice de  
ladite ville, 3 rue Saint-Jacques

**SCP Guillaume BAIS  
et Xavier TORRE**  
Avocats au Barreau de CHARTRES  
2, rue Percheronne - 28000 CHARTRES  
Tél. : 02 37 28 38 20

**Le jeudi 13 juin 2019 à 14 h 00**

## Dans un immeuble

sis commune de LUCÉ (Eure-et-Loir),  
18 avenue Coriolan, Résidence Les Sénioriales

- Un appartement comprenant : une pièce principale avec cuisine équipée (21,45 m<sup>2</sup>), une chambre avec placard (11,55 m<sup>2</sup>), salle d'eau avec toilettes (3,10 m<sup>2</sup>). Bon état général.
- Un emplacement de parking en souterrain.

Les lieux sont actuellement loués en vertu d'un bail ayant pris effet le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

L'ensemble est cadastré AM n° 373 pour 23 a 47 ca, lot n° 122 (appartement) et les 83/10 000<sup>es</sup> des parties communes, lot n° 54 (parking) et les 7/10 000<sup>es</sup> des parties communes.



**Mise à prix : 33 333 €**

Fait à CHARTRES, le 15 avril 2019  
Signé : Guillaume BAIS

**Les visites auront lieu le lundi 3 juin 2019 de 14 h 30 à 15 h 30 sur place, en présence de la SCP D'ARAQUY & SOUSAN, Huissiers de Justice à CHARTRES.**

La vente aura lieu aux charges, clauses et conditions indiquées au cahier des conditions de vente dressé par Maître Guillaume BAIS, Membre de la SCP Guillaume BAIS & Xavier TORRE, Avocat, et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de CHARTRES. Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat.

Les acquéreurs devront se munir d'un extrait d'acte de naissance ayant moins de six mois de date, d'une pièce d'identité, d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 euros, libellé à l'ordre de la CARPA, et pour les sociétés, d'un extrait Kbis.

**Pour tous renseignements, s'adresser :**  
- À Maître Guillaume BAIS, membre de la SCP Guillaume BAIS & Xavier TORRE, Avocat au Barreau de Chartres (Tél. 02 37 28 38 20)  
- Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de CHARTRES où le cahier des conditions de vente est déposé (Tél. 02 37 18 72 56)  
- Sur le site internet du Barreau de Chartres : [www.ordredesavocats-chartres.com](http://www.ordredesavocats-chartres.com)